

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES  
**COMPTE RENDU / RAPPORT DE GESTION**  
TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2011

**1. Faits saillants**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'Administration de pilotage des Laurentides (ou « l'Administration » ou la « Société ») a commencé à établir et présenter ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada après l'adoption des IFRS (« PCGR »), y compris les chiffres correspondants de 2010.

Le présent rapport de gestion présente une analyse des activités et de la situation financière de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2010; il doit être lu à la lumière des états financiers non audités pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2011 ainsi que des états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, établis et présentés selon les PCGR du Canada, qui se trouvent dans le rapport annuel 2010 de la Société.

**2. Analyse des résultats financiers**

**COMPARAISON AVEC LE BUDGET DE L'ANNÉE 2011**

**PRODUITS**

**Droits de pilotage**

Les droits de pilotage se sont chiffrés à 19,8 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011 (56,1 millions \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 16,6 millions \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (46,6 millions \$ pour la période de neuf mois); ces écarts favorables sont dus à une hausse de 7,1% des affectations par rapport aux estimés budgétaires du 3<sup>ième</sup> trimestre (13,7% pour la période de neuf mois). Le nombre d'affectations a considérablement augmenté durant ces périodes dû à la solidité du trafic maritime céréalier et pétrolier; les droits de pilotage prévus au budget pour ces périodes reflétaient un nombre d'affectations légèrement supérieurs en 2011 par rapport à 2010.

**Autres produits**

Les autres revenus de l'APL ont totalisé 42 859 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011 (122 957 \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 11 000 \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (63 000 \$ pour la période de neuf mois); ces écarts favorables sont dus en bonne partie aux revenus d'intérêts générés par les liquidités de la Société.

## **CHARGES**

### **Honoraires, salaires et avantages des pilotes**

Les honoraires, salaires et avantages des pilotes ont atteint 15,4 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011 (43,2 millions \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 13,5 millions \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (36,8 millions \$ pour la période de neuf mois); ces écarts défavorables sont dus à une hausse de 7,1% des affectations par rapport aux estimés budgétaires du 3<sup>ième</sup> trimestre (13,7% pour la période de neuf mois). Le nombre d'affectations a considérablement augmenté durant ces périodes dû à la solidité du trafic maritime céréalier et pétrolier; les honoraires, salaires et avantages des pilotes prévus au budget pour ces périodes reflétaient un nombre d'affectations légèrement supérieurs en 2011 par rapport à 2010.

### **Coûts d'exploitation des bateaux-pilotes**

Les coûts d'exploitation des bateaux-pilotes se sont chiffrés à 1,5 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011 (5,8 millions \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 1,3 million \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (5,0 millions \$ pour la période de neuf mois); l'augmentation du trafic et des affectations ont résulté en une utilisation plus élevée des services de bateaux-pilotes en 2011 par rapport aux estimés budgétaires pour ces périodes.

### **Dépenses administratives et opérationnelles**

Les dépenses administratives et opérationnelles ont atteint 1,1 million \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011 (3,4 millions \$ pour la période de neuf mois) et ont rencontré les estimés budgétaires se chiffrant à 1,1 million \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (3,4 millions \$ pour la période de neuf mois).

## **COMPARAISON AVEC L'ANNÉE FINANCIÈRE 2010**

## **PRODUITS**

### **Droits de pilotage**

Les revenus de pilotage se sont chiffrés à 19,8 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011 (56,1 millions \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 18,2 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (46,8 millions \$ pour la période de neuf mois); ces écarts favorables sont dus à une hausse de 1,0% des affectations par rapport aux résultats de la période précédente du 3<sup>ième</sup> trimestre (13,6% pour la période de neuf mois). La hausse du nombre d'affectations par rapport à 2010 a été modeste durant le 3<sup>ième</sup> trimestre, mais reste significative pour la période de neuf mois dû à la solidité du trafic maritime céréalier et pétrolier, ce qui a fait augmenter le montant des droits de pilotage.

## **Autres produits**

Les autres revenus de l'APL ont totalisé 42 859 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011 (122 957 \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 53 662 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (381 081 \$ pour la période de neuf mois); ces écarts défavorables sont dus en bonne partie au gain matérialisé suite à la vente du bateau-pilote Abraham-Martin durant le 2<sup>ième</sup> trimestre de l'année financière 2010.

## **CHARGES**

### **Honoraires, salaires et avantages des pilotes**

Les honoraires, salaires et avantages des pilotes ont atteint 15,4 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011 (43,2 millions \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 14,0 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (36,2 millions \$ pour la période de neuf mois); ces écarts défavorables sont dus à une hausse de 1,0% des affectations par rapport au nombre d'affectations du 3<sup>ième</sup> trimestre (13,6% pour la période de neuf mois). La hausse du nombre d'affectations par rapport à 2010 a été modeste durant le 3<sup>ième</sup> trimestre, mais reste significative pour la période de neuf mois dû à la solidité du trafic maritime céréalier et pétrolier, ce qui a fait augmenter le montant des honoraires, salaires et avantages des pilotes en 2011 par rapport à 2010.

### **Coûts d'exploitation des bateaux-pilotes**

Les coûts d'exploitation des bateaux-pilotes se sont chiffrés à 1,5 million \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011 (5,8 millions \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 1,5 million \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (4,9 millions \$ pour la période de neuf mois); l'augmentation du trafic et des affectations ont résulté en une utilisation plus élevée des services de bateaux-pilotes en 2011 par rapport à 2010 pour la période cumulative.

### **Dépenses administratives et opérationnelles**

Les dépenses administratives et opérationnelles ont atteint 1,1 million \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011 (3,4 millions \$ pour la période de neuf mois) soit un niveau similaire aux montants de l'année précédente qui se chiffraient à 1,0 million \$ pour la période correspondante de trois mois (3,3 millions \$ pour la période de neuf mois).

## **3. Analyse du risque**

Aucun changement majeur n'est survenu depuis la préparation du rapport annuel de la Société. On peut toutefois noter que les négociations avec le syndicat des métallos, section locale 9538, se sont poursuivies durant le troisième trimestre; il est toutefois à noter que les pilotes du port de Montréal (district 1.1), représentés par ce syndicat, ont joint la Corporation des pilotes du St-Laurent central le 16 septembre 2011 devenant

ainsi des pilotes contractuels et mettant donc fin aux négociations avec cette unité syndicale. De plus, les programmes touchant le personnel et les opérations de l'Administration n'ont pas subi de changements importants depuis la préparation du Plan d'entreprise de la Société.

#### **4. Mesures de limitation des coûts**

L'Administration entend se conformer aux mesures de limitation des coûts dictées par le secrétariat du Conseil du Trésor. Pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2011, ainsi que pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011, les dépenses administratives et opérationnelles sont généralement conformes aux estimés budgétaires pour les périodes correspondantes.